



Datum / Date: 4/12/2017  
Uur / Heure: 11:46  
Vraag / Question: n° 22294

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN**  
**à Monsieur Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires**  
**étrangères et européennes,**  
*concernant*  
**la création d'emplois dans les pays d'accueil de réfugiés**  
*- déposée le 30 novembre 2017 -*

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Selon l'économiste britannique Paul Collier, il serait nécessaire que les Etats, les institutions et les entreprises européennes investissent dans les pays d'accueil des réfugiés pour y créer de l'emploi.

Face à la crise migratoire, l'objectif de cette politique serait de financer de grands programmes de construction pour créer des infrastructures qui créeraient de l'emploi pour les réfugiés dans des pays d'accueil comme le Liban et la Jordanie ou encore la Turquie. Il s'agit d'un moyen d'action pour soutenir les Etats refuges et renouveler une partie de la politique migratoire. Connaissant cependant la réalité politique de ces pays ainsi que les relations tendues que certains entretiennent avec l'Union européenne, la proposition, bien que très intéressante pourrait souffrir de certaines difficultés pratiques.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, mes questions sont les suivantes :

- Quel est l'état actuel des investissements des entreprises belges dans les pays précités ?
- Quels sont les pronostics pour des investissements futurs sachant que la situation politique dans certains pays n'est pas stable ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Question orale n°22294 de la Députée Kattrin JADIN concernant la création d'emplois dans les pays d'accueil de réfugiés**

**Projet de réponse**

Les investissements belges au Liban sont relativement limités. Hélas les indicateurs de Credendo (Ducroire) concernant les risques politiques, commerciaux et liés aux investissements directs sont tous dans le rouge. L'évaluation du risque pays est meilleure pour la Jordanie, mais là aussi nous constatons peu d'investissements belges, avec Tractebel (secteur énergétique) pour principale exception.

La Belgique se classe en revanche parmi les investisseurs les plus importants en Turquie (plus de 7 milliards cumulés). Il est vrai que les indicateurs de Credendo n'évoluent pas favorablement, en particulier pour ce qui concerne les investissements. Le risque d'expropriation est ainsi évalué à 5 sur une échelle de 7. Si ces tendances se confirment sur la durée, cela aurait un impact certain sur l'attractivité de la Turquie pour les investisseurs belges.

Le Liban, la Jordanie et la Turquie sont par contre éligibles pour certaines mesures de soutien « Finexpo » : la stabilisation d'intérêts, le don pour l'assistance technique et le don pour les projets innovants de la part de PME.

Par ailleurs, il appartient aux trois pays concernés de fixer les règles d'accès au marché du travail pour les réfugiés.